



CONSEIL CULTUREL
DE LA
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session 1979 - 1980

17 JUIN 1980

PROPOSITION DE DECRET
PORTANT CREATION D'UN CONSEIL SUPERIEUR
DES MUSEES (1)

AMENDEMENT
PRESENTE PAR L'EXECUTIF DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

(1) Voir Doc. Conseil 34 (1979-1980) - Nos 1 à 10.

ART. 3

Remplacer le texte de cet article par le texte suivant :

« La mission impartie au Conseil concerne tous les musées et leurs services éducatifs situés dans la région de langue française et dans la région bruxelloise pour autant que ces matières relèvent de la compétence du Conseil culturel de la Communauté culturelle française. »